

En un clic, payez votre TVM par   sur l'application **OTR TVM** Disponible sur Google Play

 **OTR**
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg


Diplomatie
Quand Patrice Talon met du feu autour du Bénin P.4

N°722 du 05 septembre 2024 / Prix : 250 F CFA / 17^{ème} année

CHRONIQUE de la Semaine

Bimensuel d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Pédagogie sur la P.4
politique générale du
gouvernement Dogbé 2 :
Une initiative louable pour la transparence et la bonne gouvernance

FOCAC 2024 :



Les relations bilatérales sino-togolaises portées à un niveau de partenariat stratégique global P.3



Justice transitionnelle :
Le HCRRUN restitue l'héritage de feu Colonel Tépé à ses ayants-droit P.2

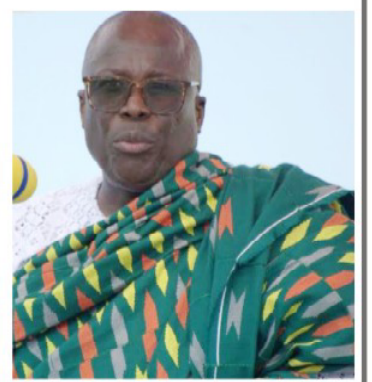


Clap de fin des vacances utiles 2024 «ART HERITAGE CULTURE» :
Plus d'une centaine d'enfants formés en Art plastique P.2



Sur son exclusion de l'ANC,
le ministre Gomado déclare :

«Le plus important pour moi c'est de travailler pour le développement de mon pays» P.5



 **Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.**



Clap de fin des vacances utiles 2024 «ART HERITAGE CULTURE» :

Plus d'une centaine d'enfants formés en Art plastique

Dans le but de susciter, consolider et transmettre aux enfants africains dès leur jeune âge, une marque indélébile, un goût particulier et un amour infini pour l'Art, l'association ART HERITAGE CULTURE organise depuis 2013, chaque vacances, des vacances utiles en Art plastique : peinture sur toile, Sculpture, Percussions traditionnelles, danse africaine, marionnettes, contes et récits, perles et divers expressions artistiques. Pour le compte de l'année 2024, l'association a formé dans ces différents domaines du 12 Août au 1er septembre une centaine d'enfants des deux sexes de 7 à 12 ans repartis sur 5 sites au Togo et au Ghana.



tableaux là, félicitations à eux. Sincère merci aux Initiateurs qui ont par ce projet, occupé nos enfants pendant ce temps des vacances 2024. À mon âge je n'ai jamais eu la chance de tenir un pinceau pour dessiner et si mon enfant à 9 ans sait déjà manipuler cet instrument, c'est une fierté pour moi. Qui sait, si la réussite de sa vie passe par les domaines artistiques. Les vacances utiles sont vraiment



que ; lutter contre l'exploitation et le travail des enfants et procurer des revenus aux enfants créateurs d'œuvres d'Art. C'est dans cette optique que les vacances utiles de l'année scolaire 2024 organisées par ART HERITAGE CULTURE en collaboration avec le Fond National de Promotion Culturelle (FNPC) se sont déroulées avec au total 103 enfants découverts formés dans cinq centres, à savoir: Tsévié 16, Lomé 18, kara 18, Tchitchao 38 et Aflao-Akporokploè(Ghana) 12. La restitution des activités menées sur ces différents sites s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive le week-end dernier. Occasion pour les enfants d'exposer et d'expliquer les œuvres créées et pour les parents ainsi que les formateurs d'exprimer leurs ressentis. Dans cet exercice, le formateur du centre de Lomé, M. Kokou Ekouagou a rappelé l'importance d'un tel projet. «Notre ambition est d'inculquer les bases nécessaires en art plastique aux enfants. Et même si tous ne devenaient pas des artistes, ils seront des décideurs demain et décideront en faveur des arts et de la culture. J'ai vu cet engage-

Dans sa conception qui consiste à redonner à l'Art africain tout son sens ethnologique et esthétique, par l'initiation précoce des enfants, afin de susciter prématurément chez ces derniers, les valeurs de types uniques en matière de créativité artistique et de conservation du patrimoine africain, l'association ART HERITAGE CULTURE a initié le projet «Petites Mains Aujourd'hui, ...Grands Maîtres Demain». Le programme, par son but, se met à la recherche des talents artistiques et de l'artiste de demain

compétitif et conscient. C'est à travers des programmes des vacances utiles que l'association compte former et déceler les talents artistiques précoces. A en croire Mme Atafènam BELEI-KADANGA présidente de l'association ART HERITAGE CULTURE, les vacances utiles visent essentiellement à occuper les enfants pendant les vacances scolaires pour éviter qu'ils passent trop de temps devant les écrans ; éviter qu'ils jouent dans la rue avec tous les risques d'accident et de fugue ; stimuler leur créativité artisti-

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ARTISTES EN ARTS VISUELS (RIA - AV)
Organise

LES RÉSIDENCES INTERNATIONALES DE CRÉATIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES (LES RICAC)

EDITION ART TO GO 2025 27 JANVIER AU 09 FÉVRIER 2025
THÈME "AU-DESSUS DU RÊVE"

ARTS PLASTIQUES (PEINTURE - SCULPTURE)

APPEL À CANDIDATURES
DOSSIER DE CANDIDATURE :
- Votre projet, en rapport avec la thématique
- Votre biographie + CV
- Votre photo en haute résolution

Dossier de candidature à envoyer à l'adresse électronique : reseau.riav@gmail.com
Au plus tard 30 Novembre 2024 TSEVIÉ (TOGO)

📍 RB: Toute les activités artistiques, créatives organisées par le RIA- AV sont gratuites, sans aucune contrepartie.
📞 +228 70 44 46 55 / 90 99 61 67

ments chez ces enfants à travers leur engouement et le sérieux au cours des trois semaines qu'a dure la formation. Les parents ont de leur côté exprimé tour à tour leur satisfaction et souhaite la pérennisation de cette initiative. «j'avoue que je suis très impressionné en visitant les œuvres créées par nos enfants en l'espace de deux à trois semaines. Nous étions très réticent lorsqu'on nous parlait de cette formation. On se demandait quelle est l'importance de ce projet qui consiste à apprendre à dessiner. Mais avec les arguments avancés, nous avons inscrit nos enfants. aujourd'hui je suis ému et étonné des tableaux d'art réalisés. Je passe par cette occasion pour dire aux organisateurs, aux initiateurs, aux animateurs que c'est un projet qui va tout droit au cœur car les vacances sont des moments où nos enfants sont livrés à de n'importe quoi, même à la maison ils sont insupportables. Je tiens à vous remercier, j'aimerais que sa continue, pour ne pas prendre tout un mois ou un mois et demi pour qu'ils puissent apprendre à dessiner et à faire beaucoup de choses d'autres», a confié Gblomatsi parent d'un enfant formé à Tsévié «C'est un honneur pour moi ce soir de venir voir ce que les enfants ont fait pendant les vacances. En moins de trois semaines et les enfants ont fourni ces

utiles pour moi cette année puisque dès que mes enfants rentrent de la formation s'ils n'ont pas une occupation domestique, ils se concentrent sur les exercices de dessin et composition des couleurs. Ceci a fait reposer un tout petit peu la télé et surtout mon téléphone portable qu'ils avaient l'habitude de manipuler à chaque instant» a témoigné Mme Essowè, parent de deux enfants formés à Lomé. notons qu'en onze ans l'association ART HERITAGE CULTURE a formé déjà plus d'un millier d'enfants en Art plastique.

Daniel A.

OTR : ces initiatives qui rassurent la hausse des recettes

La réorganisation des services des impôts avec la création des bureaux des opérations fiscales dans chaque commune du Grand Lomé et dans chaque préfecture de l'intérieur du pays, l'interconnexion du système d'information de la douane togolaise avec d'autres pays, le renforcement des codes de spécification tarifaire et bien d'autres réformes sont des initiatives qui contribuent à la hausse des recettes.

À la fin de cette année, il est attendu de l'OTR qu'il présente un bilan des collectes qui soit supérieur à 1 000 milliards de francs CFA. Plus précisément, la prévision est de collecter 1 042 milliards, ce qui fait 48 % du budget exercice 2024 qui pèse 2 179 milliards de francs CFA. Au terme du premier semestre



2024, l'OTR a déjà collecté 515 milliards de francs CFA. Ces fonds collectés par l'OTR servent à réaliser des investissements importants dans le secteur de la santé, de l'éducation, de l'électricité, de l'eau potable, des services, etc. Le succès de l'Office fait du Togo un modèle en matière de réforme fiscale

en Afrique de l'Ouest. Par sa capacité à mobiliser des ressources significatives, il démontre qu'une gestion efficace des recettes peut transformer le potentiel économique d'un pays et améliorer durablement le bien-être de sa population

Carole A.

CHRONIQUE de la Semaine
Hédomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicités

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récupéré n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable
Julienne Pawimondom BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication
Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef
Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction
Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

FOCAC 2024 : Les relations bilatérales sino-togolaises portées à un niveau de partenariat stratégique global

Du 4 au 6 septembre 2024, se déroule à Beijing la 9^{ème} édition du Forum sur la Coopération Chine-Afrique (FOCAC), une rencontre stratégique pour redéfinir les relations entre la Chine et l'Afrique. Ce forum, qui attire l'attention des spécialistes en relations internationales, vise à aborder les transformations mondiales en cours et les défis communs que ces mutations présentent pour les deux régions. Plusieurs chefs d'Etat sont à ce rendez-vous dont Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé. Dès lors, une question attire notre attention: que gagne le Togo à ce forum ?

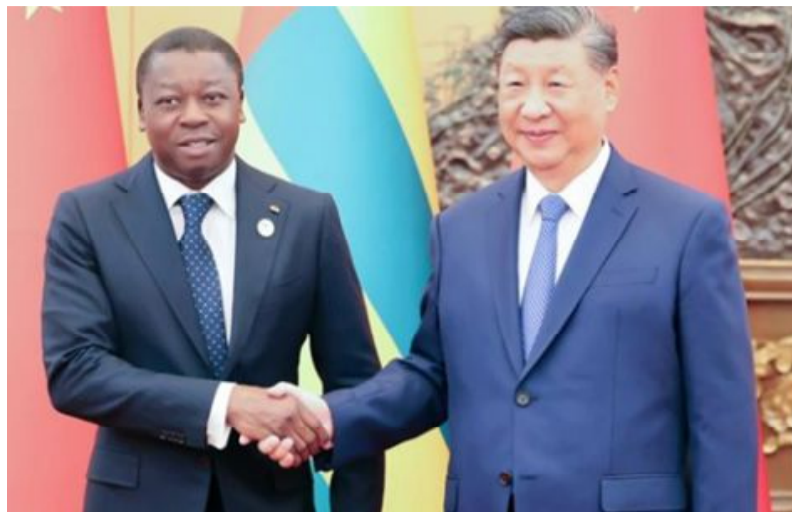


Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé accueilli à la descente d'avion...

Au lendemain de son arrivée à Beijing, le président togolais Faure Gnassingbé a été reçu par son homologue chinois, Xi Jinping, le lundi 2 septembre. À l'issue de leurs échanges, les deux chefs d'Etat ont décidé de porter les relations bilatérales à un niveau de partenariat stratégique global, le plus haut dans la hiérarchie chinoise des relations de coopération. Ce partenariat marque un renforcement des liens dans divers domaines, notamment la politique, l'économie, la sécurité et la coordination inter-

nationale. Le président Xi Jinping a félicité le Togo pour sa stabilité et ses progrès économiques, soulignant le rôle clé du pays malgré un contexte international et régional complexe.

Faure Gnassingbé a exprimé son appréciation pour la vision de Xi Jinping en matière de relations sino-africaines, particulièrement à travers les FOCAC. Il a également mis en avant la qualité des relations entre le Togo et la Chine, qui n'a cessé de croître depuis 1972. Les deux dirigeants ont convenu de renforcer la coo-



... ici avec son hôte Xi Jinping

pération dans des secteurs prioritaires tels que la santé, les infrastructures, et l'agriculture.

Ce partenariat stratégique global vise non seulement à approfondir la coopération bilatérale, mais aussi à promouvoir la stabilité régionale et le multilatéralisme. Le Togo devient ainsi le cinquième pays africain à établir un partenariat de ce niveau avec la Chine, rejoignant l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Nigéria et l'Éthiopie.

L'agenda des travaux du FOCAC inclut des réunions de haut niveau, des séances plénières, la Conférence des entrepreneurs chinois et africains, ainsi que des consultations privées. Selon des experts, ce forum n'est pas simplement un événement parmi tant d'autres, mais une plateforme essentielle pour établir de nouvelles bases de coopération entre la Chine et l'Afrique.

Le forum mettra en avant trois grandes initiatives de Pékin : la Global Development Ini-

tiative (GDI), la Global Civilization Initiative (GCI) et la Global Security Initiative (GSI), qui symbolisent les efforts chinois pour remodeler le système international. Cependant, malgré l'importance croissante du FOCAC, la relation sino-africaine reste dominée par une dynamique donateur-bénéficiaire, où la Chine mène l'agenda tandis que les pays africains peinent à formuler une stratégie collective cohérente. Alors que la Chine publie régulièrement des documents stratégiques sur l'Afrique, les États africains manquent de planification stratégique unifiée en direction de Pékin.

Le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, Chen Xiaodong, a d'ailleurs souligné qu'il s'agit d'un « bon moment » pour renforcer davantage la coopération sino-africaine. Le Comité de pilotage du Forum souhaite que cette édition se termine par l'adoption d'une Déclaration commune, mais contrairement aux éditions précédentes, ce document ne

sera pas préparé à huis clos. Il fera l'objet de débats ouverts, afin de définir un plan d'action consensuel qui répond aux préoccupations actuelles.

Un des enjeux économiques clés du forum sera l'évaluation des engagements pris lors de l'édition de Dakar en 2021. La Chine s'était notamment engagée à lancer 10 projets agricoles en Afrique, encadrés par 500 experts chinois, à initier des projets dans la santé, l'innovation digitale et le développement vert, et à créer un centre yuan transfrontalier pour offrir aux institutions financières africaines une ligne de crédit de 10 milliards de dollars. Cependant, la balance commerciale sino-africaine demeure déséquilibrée. En 2023, les exportations chinoises vers l'Afrique ont atteint 172 milliards de dollars, tandis que les importations africaines en provenance de Chine se limitaient à 109 milliards de dollars.

Le forum sera également l'occasion pour le président Xi Jinping de clarifier les contours de la « Small and Beautiful Initiative », une nouvelle approche des investissements dans le cadre de la Belt and Road Initiative (BRI). En toile de fond, le Togo, comme les autres pays africains, espère tirer profit des discussions, notamment en matière de coopération agricole, de financement des infrastructures et de partenariats commerciaux.

Daniel A.

Pédagogie sur la politique générale du gouvernement Dogbé 2 :

Une initiative louable pour la transparence et la bonne gouvernance

Après avoir obtenu la confiance de l'Assemblée nationale suite à la déclaration de politique générale le 23 août 2024, trois jours après sa formation par le président Faure Gnassingbé, le nouveau gouvernement s'est mis au travail pour relever les défis dans divers domaines. Ce nouveau gouvernement en application des dispositions transitoires visant à la mise en place des nouvelles institutions, est également envoyé en mission par le chef de l'Etat togolais pour apporter des solutions réelles aux multiples préoccupations des populations. Ceci dans un esprit inclusif, d'écoute et de solidarité.

Dans ce sens, la liste de l'actuel exécutif fait montre de l'enracinement de la politique d'inclusion, de bonne gouvernance, de la transparence et un pouvoir partagé du président Faure Gnassingbé. En effet, trois grands partis politiques de l'opposition ont accepté apporter leur pierre à la construction de l'édifice national par leurs rentrée au gouvernement à travers certains de

leur cadres influents, notamment l'Alliance Nationale de Changement (ANC) de Jean Pierre Fabre, l'Union des Forces de Changement (UFC) de Gilchrist Olympio et du Bloc Alternatif Togolais pour une Innovation Républicaine (BATIR) de MEYER Vincenzia. Marqué dans sa composition par le caractère inclusif et géopolitique avec la prise en compte de diverses composantes sociales et politiques du



Victoire Tomégah-Dogbé et son gouvernement à l'Assemblée nationale

pays, l'équipe gouvernement Victoire Tomégah-Dogbé 2 se remarque aussi dans son fonctionnement par des démarches d'ouverture et d'échanges avec les populations. Dès le lendemain du premier conseil des ministres de ce nou-

veau exécutif le 23 août 2024, sous la présidence du chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE, une occupation remarquable des médias par des membres du gouvernement a été effective sur toute l'étendue du territoire national.

Une innovation louable qui émane des instructions fermes du numéro un togolais pour la mise en œuvre de sa vision pragmatique pour le bonheur des populations. Lors du conseil des ministres, le président de la République Faure Gnassingbé, face aux défis persistants sur tous les plans dans le pays, a engagé ses collaborateurs à plus de travail collectif afin d'apporter des satisfactions aux difficultés des populations. «Face aux défis persistants sur les plans sécuritaire, social et économique et pour répondre réellement aux aspirations des populations, j'ai rappelé que les solutions durables sont au prix du travail, du travail collectif, et de la culture des valeurs d'humilité,

Suite à la page 4

Quand Patrice Talon met du feu autour du Bénin

L'enlèvement sur le sol togolais de l'activiste béninois Steve Amoussou, alias «Frère Hounvi», a déclenché une vague d'indignations à Cotonou comme à Lomé, mettant en lumière les tensions croissantes entre le Bénin et ses voisins. Cet acte, perpétré par des agents béninois sans l'accord préalable des autorités togolaises, soulève de sérieuses questions sur les relations diplomatiques des autorités du Bénin avec les autres pays de la sous-région et la légalité des opérations transfrontalières.

Les faits : un enlèvement illégal sur le territoire togolais

Dans la nuit du 12 août 2024, Steve Amoussou, exilé béninois vivant au Togo, a été enlevé de force par quatre individus de nationalité béninoise, aidés par deux complices, dont une Togolaise. Ces ravisseurs ont embarqué Amoussou dans un véhicule immatriculé au Bénin, en direction de la frontière est du Togo. Malgré les recherches immédiates lancées par les autorités policières togolaises, les ravisseurs ont réussi à quitter le territoire avec leur victime. C'est du moins ce que rapporte le Procureur de la République près le Tribunal de première instance de Lomé.

L'enquête menée par le Service central de recherche et d'investigation criminelle togolais a permis d'identifier les auteurs principaux de cet acte, poursuit le communiqué du Procureur de la République. Trois d'entre eux, tous béninois, ont été formellement identifiés : Gandao Dimi, Wanilo Médégan, et Gbaguidi Todedokpo, tous liés à des fonctions sensibles au sein de l'appareil d'État béninois. Deux complices, dont une Togolaise et une Béninoise, ont également été arrêtés. Face à ce qu'il qualifie de «violation flagrante du droit internatio-

nal», le Procureur de la République togolaise a émis des mandats d'arrêt internationaux à l'encontre des ravisseurs.

Réactions et condamnations

L'enlèvement de Frère Hounvi a provoqué un tollé au Togo, où des organisations de la société civile (OSC) ont rapidement dénoncé cet acte, le qualifiant de «provocation d'État» et de «grand banditisme». Les OSC togolaises ont pointé du doigt les autorités béninoises pour avoir ignoré les conventions internationales et les accords de coopération bilatérale qui régissent les relations entre États voisins.

Ces conventions prévoient en effet que toute opération policière menée sur le territoire d'un autre État doit être approuvée par les autorités de ce pays. Dans le cas de Frère Hounvi, l'administration de Patrice Talon a sciemment ignoré ces règles en organisant une opération clandestine au Togo, sans en informer le gouvernement togolais. Cette violation du droit international a également été dénoncée par des organisations régionales, telles que la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, qui a été interpellée par les OSC pour réagir à cet acte dangereux pour la stabilité régionale.



Patrice Talon, Président du Bénin

Steve Amoussou alias frère Hounvi

Comprendre Patrice Talon et son régime

Cet acte révèle un manque de communication et d'échanges entre Cotonou et son voisin de l'Ouest, mettant en lumière les tensions existantes entre Lomé et Cotonou. Il apparaît que les deux capitales éprouvent des difficultés à dialoguer en tant que partenaires. Patrice Talon et son gouvernement semblent reprocher au Togo le fait d'avoir accueilli un opposant qui utilise Lomé comme base arrière pour critiquer le régime béninois. Une telle opération peut être perçue comme un affront aux autorités sécuritaires togolaises et une marque de défiance envers leur pays.

Cependant, comment Lomé aurait-il pu faire autrement? Comment aurait-il refusé d'accorder asile et protection à un citoyen, même s'il s'agit d'un opposant au régime d'un pays voisin, lorsque celui-ci le demande? N'est-ce pas là un principe fondamental du droit international humanitaire? Le Togo ne peut refuser l'asile à

une personne en danger.

Une diplomatie de plus en plus isolée

L'incident vient aggraver l'isolement diplomatique du Bénin sous la présidence de Patrice Talon. Ce dernier est déjà en froid avec plusieurs de ses voisins, dont le Niger, le Burkina Faso, et le Mali. Désormais, le Togo s'ajoute à cette liste de pays avec lesquels le Bénin entretient des relations visiblement bien tendues même si nombre de personnes peuvent dire que ces relations étaient déjà difficiles depuis quelques années. Pourtant, ce comportement contraste avec le bon sens du peuple béninois, connu pour sa cohabitation pacifique avec ses voisins et son respect de l'autre. Tout cela semble exacerber les tensions inutiles dans la sous-région.

Appel à la raison et à la diplomatie

Face à cette situation délicate, il faut appeler à une désescalade et demander aux autori-

tés béninoises de respecter le droit international et de privilégier la voie diplomatique pour résoudre leurs difficultés.

Un appel à la sagesse doit être lancé à Patrice Talon et à son administration pour qu'ils méditent et répètent mille fois la leçon de géographie suivante : «On ne rentre pas sur le territoire de l'autre sans son accord.»

L'affaire Frère Hounvi rappelle la nécessité de préserver les relations de bon voisinage entre les peuples du Togo et du Bénin, qui partagent des liens historiques et familiaux étroits. Alors que les tensions montent, les deux pays sont invités à privilégier la diplomatie et à renforcer leur coopération pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent.

CS

Pédagogie sur la politique générale du gouvernement Dogbé 2 :

Une initiative louable pour la transparence et la bonne gouvernance

Suite de la page 3

de tolérance et de solidarité», a signifié le président Faure Gnassingbé sur sa page Twitter après le conseil des ministres.

Il va sans dire que c'est l'exécution des instructions du chef de l'Etat et du projet gouvernemental de politique générale présenté à l'Assemblée nationale, qui ont conduit les membres du nouveau gouvernement à prendre la parole sur les médias. Alors que les sorties médiatiques des gouvernements précédents étaient qualifiées d'insuffisantes par bon nombre des togolais, les populations assistent avec intérêt à la fréquente présence des membres du nouveau gouverne-

ment dans des émissions et débats sur la quasi-totalité des médias radios et télévisions. Contrairement aux gouvernements précédents où quelques uns seulement des ministres avaient l'habitude de faire des sorties médiatiques pour éclairer la lanterne des populations, tous les membres du nouvel exécutif, bon gré ou mal gré sont appelés à la barre dans les médias par les nouvelles orientations de la gestion transparente et démocratique du président de la République.

Ancien ou nouveau, femme ou homme, du parti au pouvoir ou de l'opposition, tous les membres du gouvernement ont le devoir d'expliquer aux populations à travers le prisme de la politique générale du gouvernement, les acquis majeurs de la Feuille de

route gouvernementale et les perspectives de poursuite et d'achèvement des projets et réformes dans chaque secteur.

Cet exercice qui a débuté la semaine dernière et qui se poursuit à travers des émissions ordinaires ou spéciales sur les chaînes privées et publiques du Togo, a pour objectif d'une part de présenter dans chaque domaine, les acquis, les défis et les projets à venir et d'autre part, échanger avec les populations pour recueillir leurs doléances afin que des actions inclusives puissent être menées. Ne dit-on pas souvent que « tout ce qui est fait pour moi sans moi est fait contre moi »? d'ailleurs selon Abraham Lincoln, président des États-Unis de 1860 à 1865, la démocratie est « le gouvernement du peuple, par

le peuple et pour le peuple ». Suivant ce principe, le président de la République qui a promis qu'il ne laissera personne sur le carreau dans sa politique, met tout en œuvre pour une collaboration entre tous les fils et filles du pays.

Les échanges entre gouvernants et gouvernés en cours sur les différents médias est une réponse pragmatique à l'une des grandes préoccupations soulevées par les populations lors des émissions médiatiques dans le cadre de la campagne électorale des législatives et régionales du 29 avril 2024. pour mieux comprendre comment la chose publique est gérée, les populations avaient demandé aux membres du gouvernement de maintenir le

cap des débats interactifs sur les médias en dehors des périodes électorales.

C'est ce qui explique l'engouement de la population autour de la pédagogie gouvernementale qui se fait via des médias. vivement que cette pédagogie puisse être maintenue et que les préoccupations exprimées par les populations puissent aussi être prises en compte.

Essobiou A.

Renforcement du processus de décentralisation : Missions et responsabilités des gouverneurs nommés

Le Togo entre dans une nouvelle phase de gouvernance régionale avec la nomination par décret de cinq gouverneurs marquant ainsi un pas significatif vers l'opérationnalisation des collectivités territoriales.

Ces nominations, actées lors du premier conseil des ministres du nouveau gouvernement, incarnent une étape cruciale dans la décentralisation et le renforcement de l'autorité de l'Etat au sein des régions. En réponse aux résultats des élections régionales du 29 avril 2024, la Cour suprême a entériné la légitimité des conseillers régionaux, ouvrant ainsi la voie à la nomination de gouverneurs qui auront la charge de superviser et de coordonner les activités des conseillers régionaux. Ces gouverneurs choisis pour leur expérience et leur compétence, joueront un rôle clé

dans l'implantation des politiques publiques à l'échelle locale, renforçant ainsi l'intégration des régions dans la dynamique nationale.

Les gouverneurs nommés sont Affoh Atcha-Dedji pour la région des Savanes, le Général de Brigade Komlan Adjitowou pour la région de la Kara, le Général de Brigade Dadja Maganawé pour la région des Plateaux, Taïrou Bagbiegue pour la région Maritime, et Zourehatou Kassah-Traoré pour le District autonome du Grand Lomé (DAGL). Missions et responsabilités des gouverneurs

Le rôle des gouverneurs est



Zouréatou Tchakodo Kassah-Traoré, gouverneure du DAGL



Atcha Dedji Affoh, gouverneur des Savanes

défini par le « Code de la Décentralisation et des Libertés Locales du Togo », qui leur confère plusieurs responsabilités cruciales. Parmi celles-ci figurent la participation aux délibérations du Conseil régional, le contrôle de la légalité des actes des autorités régionales, et la supervision de la mise en œuvre des projets de développement locaux.

Les gouverneurs sont également chargés de coordonner les services déconcentrés de l'Etat au niveau régional et de veiller à l'exécution des lois et règlements. Ils ont le pouvoir

de suspendre des actes illégaux ou compromettant les libertés publiques et peuvent se substituer aux présidents des conseils régionaux dans leurs attributions de police administrative.

Contexte et perspectives

Ces nominations interviennent dans un contexte sécuritaire exigeant une présence renforcée de l'Etat et une coordination étroite des politiques publiques. Le décret n°2011-122/PR du 13 juillet 2011, qui organise la fonction de gouverneur, place ces derniers sous l'autorité hiérarchique du mi-

nistre chargé de l'administration territoriale.

Les gouverneurs ont pour mission de représenter le pouvoir central dans leur région, d'assurer la gestion des intérêts nationaux, et de garantir la stabilité et la sécurité publique. Ils disposent également de moyens matériels et financiers pour accomplir leurs tâches, conformément aux dispositions légales en vigueur.

La nomination de ces cinq gouverneurs marque un tournant dans la décentralisation au Togo, en renforçant la gouvernance régionale et en rapprochant davantage l'administration des populations. Ces nouveaux dirigeants régionaux auront la lourde tâche de superviser et d'accompagner les conseils régionaux dans leurs premières années d'activité, contribuant ainsi au développement harmonieux et à la stabilité du pays.

Carole A.

La rentrée académique à l'IFFD-OTR: Six nationalités inscrites pour la sixième promotion

L'Institut de formation fiscale et douanière (IFFD) de l'Office togolais des recettes (OTR) a effectué lundi 2 septembre 2024 à Lomé, sa rentrée académique. La cérémonie inaugurale de cette rentrée qui consacre la sixième promotion, a été présidée par le commissaire général, Philippe Kokou Tchodié. Pour cette nouvelle promotion qui succède à cinq précédentes avec 470 diplômés, les apprenants viennent du Togo, du Burundi, des Comores, du Gabon, du Niger et du Tchad.



Dans l'optique de demeurer non seulement un outil de coopération et, de renforcement des capacités des professionnels des administrations fiscales togolaises et de la sous-région mais aussi du secteur privé, l'institut renforce périodiquement ses capacités pour maintenir le cap de l'excellence. C'est ainsi qu'au cours de cette nouvelle année qui s'étend sur treize mois, l'administration s'emploie à déployer le programme francophone spécialisé sur les enquêtes en matière de fraude à la TVA de l'Académie internationale de l'OCDE afin de mériter durablement la confiance des pays participants.

« La rentrée académique est l'occasion de partager une ambition commune, de poser les jalons et de construire ensemble des projets pour l'année qui débute », a indiqué Dr Bagna kibalo, directeur de

l'IFFD-OTR par intérim. Ce dernier annonce aussi la poursuite des conventions avec les instituts régionaux et internationaux de formation de renom et le recrutement de formateurs de réputation dans leur domaine. ceci pour plus de visibilité de l'IFFD-OTR. Il est prévu également la validation obligatoire d'au moins un module de formation certifiante en ligne pour tous les auditeurs sur les sites KSPTA de l'OCDE et CLIK! de l'OMD. Objectif? Cultiver chez les apprenants la pensée créative, l'innovation et l'auto-formation.

Enfin, une plateforme de ressources MOOC sera créée pour l'enregistrement des cours, en plus des offres de formations continues et à la carte au profit des partenaires de l'OTR. Les formations en ligne sont aussi dans le starting-block.

Essobiou A.

Sur son exclusion de l'ANC, le ministre Koamy déclare : «Le plus important pour moi c'est de travailler pour le développement de mon pays»

Joseph Koamy Gomado s'est prononcé mardi sur son exclusion de l'Alliance nationale pour le changement (ANC). Le ministre du développement et de l'aménagement du territoire estime que cela n'a pas d'importance à ses yeux. Le 21 août dernier, Joseph Koamy Gomado accusé de trahison politique pour avoir accepté d'entrer au gouvernement de Victoire Tomegah-Dogbé, a été suspendu de toutes ses fonctions fédérales et centrales au sein de l'ANC avant son exclusion définitive du parti le 31 août dernier. Alors que cette exclusion fait couler beaucoup d'encre et de salive dans les médias et dans l'opinion nationale, pour l'intéressé qui a pris le temps d'abord d'observer, d'écouter et d'analyser, c'est un non événement.

Lors d'une intervention sur la radio Victoire mardi dernier, il a expliqué que rien de toutes les agitations des membres de l'ANC comme un diable plongé dans l'eau bénite, «n'a d'importance à ses yeux.»

« Je n'ai pas de temps à perdre... Le plus important pour moi c'est de travailler pour le développement de mon pays », a assuré Koamy Gomado mardi dernier.

Pour le candidat aux législatives du 29 avril dernier, on ne montre pas ses origines avec la main gauche. Les diversités partisans peuvent exister, mais quand il s'agit du développement du Togo, chacun doit apporter sa contribution.

L'engagement de Koamy Gomado aux côtés d'UNIR

Dans le gouvernement de Victoire Tomegah-Dogbé rendu public le 20 août dernier, Koamy Joseph Gomado occupe le poste de ministre de l'Aménagement et du développement des territoires

Avec ce portefeuille, le natif de Bè va devoir travailler pour favoriser le développe-



ment des régions et s'occuper des collectivités territoriales, de la mise en œuvre de politique de la ville, de la disposition spatiale des hommes et des activités, du développement économique, de la décentralisation, de l'habitat, des transports et des communications.

L'intéressé est conscient de l'immense responsabilité qui lui est confiée et s'engage d'ores et déjà pour des résultats probants.

« Notre mission principale sera d'aider les communes et les régions du pays à

élaborer et mettre en œuvre leurs plans de développement. Nous nous y attelons déjà et nous nous engageons à le faire correctement pour ne pas décevoir », détaille Joseph Koamy Gomado. Le ministre-maire a profité de l'occasion pour appeler l'ensemble de la population togolaise à un sursaut patriotique et à se départir des intérêts partisans pour privilégier l'intérêt général de la nation.

Daniel A.

Justice transitionnelle : Le HCRRUN restitue l'héritage de feu Colonel Tépé à ses ayants-droit

La famille du Feu Colonel Afenyo Koffi Tepe, ancien officier supérieur des Forces armées togolaises (FAT) tué le 25 mars 1993 lors de l'attaque du camp RIT (Régiment interarmes du Togo), peut pousser un ouf de soulagement. Et pour cause, après indemnisation d'une bonne vingtaine de membres de la fratrie, ses ayants-droit viennent d'entrer en possession de sa maison usurpée depuis son décès par un individu, grâce à la diligence du Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN). L'immeuble leur a été restitué ce jeudi, au cours d'une cérémonie solennelle.



« Depuis la mort de notre cher papa, le ciel s'est assombri sur nous (...) Désorientés et sans soutien, nous étions comme un navire sans gouvernail abandonné au large et subissant les flots et les écumes ir-

rités de la mer », a souligné Mme Amélie Akouvi Tepe épouse Bikpi, l'un des enfants du défunt, et d'ajouter : « Nos larmes de tristesse d'hier se transforment progressivement en ce jour solennel en larmes



de joie. Nos peines se transforment en cris d'allégresse car le Seigneur Dieu fit pour nous des merveilles». Tout est parti d'une requête introduite par les enfants de l'officier, en date du 26 janvier 2024 au HCRRUN pour réclamer réparation des préjudices dus au décès de leur père. Des investigations entreprises par l'institution dirigée par Mme Awa Nana-Daboya et l'Huissier instrumentaire mandaté, Me André Sama Botcho, il a été

découvert, entre mille et une versions servies, que l'immeuble, sis au quartier Tokoin-Soted à Lomé en face de l'école privée laïque Montequieu, a été l'objet d'usurpation de la part d'un certain Tonton Tepe se prétendant fils du défunt qui y a donné en location des chambres à des individus et s'en est sucré avec les loyers.

Lors de la cérémonie de restitution, Awa Nana Daboya a exprimé sa gratitude envers la famille Tépé pour leur confiance et leur patience. Elle a également salué l'engagement du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé à soutenir ce processus de réparation, visant à rétablir les victimes dans leurs droits et à restaurer leur dignité.

« Cette restitution s'inscrit dans le cadre de la Recommandation 34 de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), visant à réta-

blir dans la mesure du possible, les victimes dans leur situation antérieure à la violation, notamment lorsqu'il s'agit d'une perte matérielle. Cette cérémonie est d'autant plus déterminante qu'elle consacre la fin et la résolution d'un problème aux contours très controversés, à savoir : le hold-up et l'occupation sans titre de la maison de feu Colonel Koffi Afenyo Tépé, ancien officier supérieur des FAT, par des gens sans scrupules. Ce problème complexe, faut-il le souligner, a amplifié les douleurs au sein de la famille Tépé qui, à l'instar d'autres Togolais, était déjà éprouvée par les conséquences fâcheuses des violences politiques connues par notre pays depuis son accession à l'indépendance», a indiqué Mme Awa Nana Daboya.

Le pot-aux-roses a été découvert après des mois de démarches diligentes, les occupants déguerpis, l'immeuble récupéré et la maison finalement restituée aux ayants-droit ce jour. Une action (restitution) qui fait partie des mesures de réparation des violences commises de 1958 à 2005 au Togo, prescrite notamment par la recommandation N°34 de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation. Elle marque en fait le début de cette phase qui devra donner lieu à d'autres restitutions dans d'autres dossiers.

Carole A.

Education/Ecole Normale de Formation des Professeurs d'Ecole:

Un véritable atout pour l'avenir du système éducatif togolais



Conformément au projet 10 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 et aux orientations de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, d'importantes réformes ont été opérées dans le secteur éducatif pour assurer la qualité de l'enseignement. Dans cette dynamique et entre autres actions, les écoles normales d'instituteurs (ENI) sont transformées en écoles normales de formation des professeurs d'école (ENFPE) avec pour mission de contribuer à la qualité des enseignements par la recherche et l'innovation en matière de pédagogie au niveau des apprentissages des élèves du préscolaire et du primaire. Les ENFPE sont des établissements d'enseignement et de formation professionnelle chargés des formations initiale et continue des professeurs d'école du préscolaire

et du primaire.

De neuf (9) mois sous le régime des ENI, la formation initiale dans les ENFPE est désormais portée à deux (2) ans, permettant ainsi aux futurs professeurs d'école de disposer de toutes les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant.

Sur les deux promotions déjà enregistrées depuis la réouverture des ENFPE en novembre 2022, on dénombre cinq mille cent vingt-cinq (5125) élèves professeurs d'école, dont deux mille cinq cent soixante-treize (de la première promotion) qui sortiront dès octobre 2024. Ces derniers pourront faire acte de candidature au prochain concours de recrutement d'enseignants fonctionnaires. Cette réforme marque un tournant en mettant à disposition plus d'enseignants formés que de besoin.

Par ce mécanisme, le ministère des enseignements primaire et secondaire répond au Statut

particulier du cadre des fonctionnaires de l'enseignement promulgué par décret n° 2018-130/PR du 28 août 2018 qui dispose en son article 14 qu'« en plus des conditions générales d'accès aux emplois publics prévues par le statut général de la fonction publique togolaise, nul ne peut être recruté comme enseignant ou formateur s'il n'a suivi une formation professionnelle initiale sanctionnée par un diplôme d'aptitude à la fonction d'enseignant dans une institution agréée ».

Des concours réguliers seront organisés pour recruter parmi ceux qui sont formés dans les ENFPE, des enseignants fonctionnaires pour combler les attritions liées aux abandons, décès et départs à la retraite. La réforme offre ainsi un avantage certain car elle permet de mettre à la disposition du système éducatif, des enseignants qualifiés aussi bien pour le public que pour le privé. Avec cet accent particulier sur la qualité de la formation, les promoteurs d'établissements scolaires du privé laïc et du confessionnel disposent d'un vivier pertinent à l'intérieur duquel ils pourront recruter des enseignants qualifiés afin de garantir une éducation de qualité pour tous. L'école de qualité et son avenir passent désormais par les ENFPE au profit des enseignements préscolaire et primaire.

La Rédaction

Afrique : Aliko Dangoté a perdu son titre de l'homme le plus riche d'Afrique

Depuis le 28 août 2024, Aliko Dangote a perdu son titre de l'homme le plus riche d'Afrique. Le magnat nigérian du ciment a été surpassé par l'industriel sud-africain Johann Rupert, selon les classements des milliardaires de Forbes et Bloomberg. La dévaluation du naira, amorcée en juin 2023, a sévèrement affecté la fortune de Dangote, particulièrement ses actifs libellés en monnaie locale, le plaçant désormais à la 184e place mondiale selon Forbes.

Cette dévaluation, combinée aux réformes économiques du président Bola Tinubu, a contribué à la chute de la valeur des actifs de Dangote, dont l'empire s'étend du ciment au sucre, en passant par une récente raffinerie de pétrole à Lagos. En revanche, Johann Rupert a bénéficié de la croissance du secteur du luxe, renforçant sa position en tant que président du groupe Richemont, qui possède des marques emblématiques comme Cartier et

Montblanc.

Rupert, désormais à la 176e place mondiale chez Forbes, doit sa fortune à la solide performance de Richemont et à ses investissements diversifiés, incluant Remgro, une société d'investissement sud-africaine. Héritier de l'empire familial fondé par son père, Rupert a su étendre et diversifier ses actifs, consolidant ainsi sa position au sommet des fortunes africaines.

En dépit des défis économiques, Rupert s'impose aujourd'hui comme une figure incontournable du secteur du luxe, tandis que Dangote, autrefois inébranlable, voit sa position fragilisée par les turbulences économiques au Nigeria.

CS

Épervier du Togo : «Je me sens capable d'amener cette équipe à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations», Nibombe Daré

Le sélectionneur national Nibombe Daré était l'invité de l'émission «Talent d'Afrique» lundi 2 septembre dernier sur Canal Plus Afrique.

En direct du Stade de Kégué où il venait de diriger sa deuxième séance d'entraînement depuis son intronisation le 16 Août dernier, l'ex défenseur des Eperviers du Togo a répondu aux questions de Charles Mbuya et de ses invités.

Il s'est notamment prononcé sur le processus ayant conduit à sa nomination à la tête de la sélection nationale, ses premiers pas à la tête de l'équipe, la confiance placée en lui par les dirigeants du football togolais, le match face au Liberia, ses prédécesseurs et les objectifs à lui assignés. Morceaux choisis.

Ses premiers pas à la tête de l'équipe nationale

On vient de terminer notre deuxième séance d'entraînement depuis ma prise de fonction, tout se passe bien, on se prépare. L'échéance s'approche et les joueurs arrivent aussi à compte-gouttes et on essaie de mettre tout ce qu'il faut en place pour pouvoir les préparer au mieux aux deux matchs qui vont suivre.

A propos du processus ayant conduit à sa nomination

Il y a eu un appel à candidature restreint. Moi j'étais candidat pour être sélectionneur du Togo et le choix s'est porté sur moi après que la commission technique ait décidé que je répondais à un certain nombre de critères sur lesquels ils se sont basés pour me sélectionner.

Sur la confiance des dirigeants

Oui donner 3 ans de contrat à un entraîneur local, c'est d'abord rare et ça prouve aussi que nos dirigeants sportifs veulent travailler dans la continuité sur une durée aussi bien déterminée et je pense que c'est à moi de faire en sorte de leur donner raison de leur choix et ça commence par les deux matchs à venir contre le Liberia et contre la Guinée équatoriale.

Le mot d'ordre, la continuité

Pas nécessairement (le changement, ndr) puisque j'ai hérité d'un groupe qui a été utilisé par mon prédécesseur donc il n'y a pas. J'ai ramené quelques joueurs qui ont quitté la sélection, il y a quelques mois, quelques années et j'ai composé avec les profils que je voulais absolument avoir avant de commencer les deux matchs à venir. Non il n'y aura pas de

révolution. Tout ce qui va changer c'est ma façon de jouer que je vais inculquer aux joueurs et je vais mettre mes principes de jeu en place et il faut aussi des profils de joueurs et qui répondront aux caractéristiques et au poste par rapport à mon plan de jeu sur l'ensemble des deux matchs à venir.

A propos de ses prédécesseurs

Il y a un travail de base qui a été effectué même si derrière tout ce que le public sportif attendait, c'est-à-dire de se qualifier pour les CAN précédentes si ce n'est même pas le cas, je pense qu'il y a un travail qui a été fait qu'il faut respecter. Maintenant c'est à moi d'apporter ma touche personnelle pour rendre cette équipe efficace et afin d'atteindre l'objectif qui m'a été fixé, c'est-à-dire qualifier l'équipe pour la prochaine CAN au Maroc.

Sur la rencontre du 6 septembre face au Liberia

Du point de vue foot vous savez comme moi qu'il n'y a aucune équipe facile. L'adversaire n'a pas un grand nom mais le Togo n'est pas en confiance non plus. Donc aujourd'hui il faut respecter cet adversaire là mais on va utiliser tous les moyens dont on dispose, c'est-à-dire le public, le fait qu'on joue le match à la maison, c'est tous ces facteurs là, on doit les optimiser pour produire un bon jeu mais gagner le match pour se mettre en confiance avant d'aller défier les Équato-guinéens à Malabo.

Ses objectifs à la tête des Eperviers

C'est une grande attente et si j'ai accepté ce deal c'est parce que je me sens capable d'assumer. Je me sens capable d'amener cette équipe à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations et mon staff et moi-même nous sommes à pied d'œuvre, histoire de booster les joueurs, de les mettre en confiance et cela commence par le match de vendredi. Pour traduire dans les faits ses objectifs et engagements, le natif de BASSAR s'est entouré d'un staff technique composé en majorité comme l'avait promis le ministère des sports et loisirs Dr Lidi Bessi-Kama, des anciens joueurs de l'équipe nationale.

1er Adjoint : Geoffrey Valenne; 2ème Adjoint : Kader Coubadja; 3ème Adjoint : Jean-Paul Abalo, Entraîneur gardiens : Kossi Agassa;



Préparateur physique : Aderrafi Ari; Analyste vidéo : Daniel Annual Banner; Media Officer : Steven Lavon; Responsable staff médical : Dr Damien Kouvahey; Intendant : Agbonegban Jules; Manager général : Serge Akakpo.

Les 1ère et 2e journées des éliminatoires de la CAN 2025 auront lieu dans les prochains jours. Les Eperviers du Togo seront face au Libéria demain vendredi 6 septembre au stade de Kégué et joueront le 09 septembre contre la Guinée équatoriale à l'Estadio de Malabo. Pour cette double confrontation qui constitue leur baptême de feu, le

nouveau sélectionneur, Nibombé Daré et son staff technique ont fait confiance à 25 joueurs.

Voici la liste des Eperviers convoqués

GARDIENS : GEOFFREY AGBOLOSSOU (FC BALAGNE, France), WASSIOU OUGNENI (DYNAMO FC, BENIN), MALCOM BARCOLA (PAÇOS FERREIRA, PORTUGAL)

DEFENSEURS : GUSTAVE AKUESON (BASTIA, FRANCE), YOUSSEFOU ATTE (ASEC, COTE D'IVOIRE), MAWOUNA AMEVOR (VOLENDAM, PAYS-BAS)

LOÏC BESSILE (DUNKERQUE, FRANCE), KENNEDY BOATENG (DINAMO BUCURESTI, ROUMANIE), DAKONAM DJENE (GETAFE, Espagne), SADIK FOFANA (BAYEN LEVERKUSEN, Allemagne), JOSUÉ HOMAWOO (DINAMO BUCURESTI, ROUMANIE)

MILIEUX : EVRAAGBAGNO (CHLEF, ALGERIE), DERMANE KARIM (LOMMEL SK, Belgique), ALAIXYS ROMAO (ATHENS KALLITHEA FC, GRECE), ROGER AHOLOU (ESPÉRANCE TUNIS, TUNISIE), THIBAUT KLIDJE (LUZERN, SUISSE), MAROUF TCHAKEI (SINOIDA BS, TANZANIE), KODJO AZIANGBE (YOKOHAMA MARINOS, JAPON), KHALED NAREY (ALKHALEJ, ARABIE SAOUDITE), ADIL TITI (BRAGE, SUÈDE)

ATTAQUANTS : ETIENNE AMENYIDO (MÜNSTER, Allemagne), YAW ANNOR (NBE. EGYPTE), KEVIN DENKEY (CERCLE BRUGES, Belgique), KODJO LABA (AL AIN, EMIRATS ARABES UNIS), MANSOUR O U R O - T A G B A (REGENSBURO, Allemagne).

Daniel A.



-30%
sur le dédouanement des véhicules d'occasion jusqu'au 20 décembre 2024

Mesure de dépréciation de 30% sur les valeurs des véhicules de plus de cinq (05) ans d'âge

Office Togolais des Recettes - OTR

8201 +228 22 53 14 00 +228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR www.cotr.tg



SAFER

Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Doppel
ENERGY MALT

0% ALCOOL
100% ENDURANCE

* Prix de vente conseillé

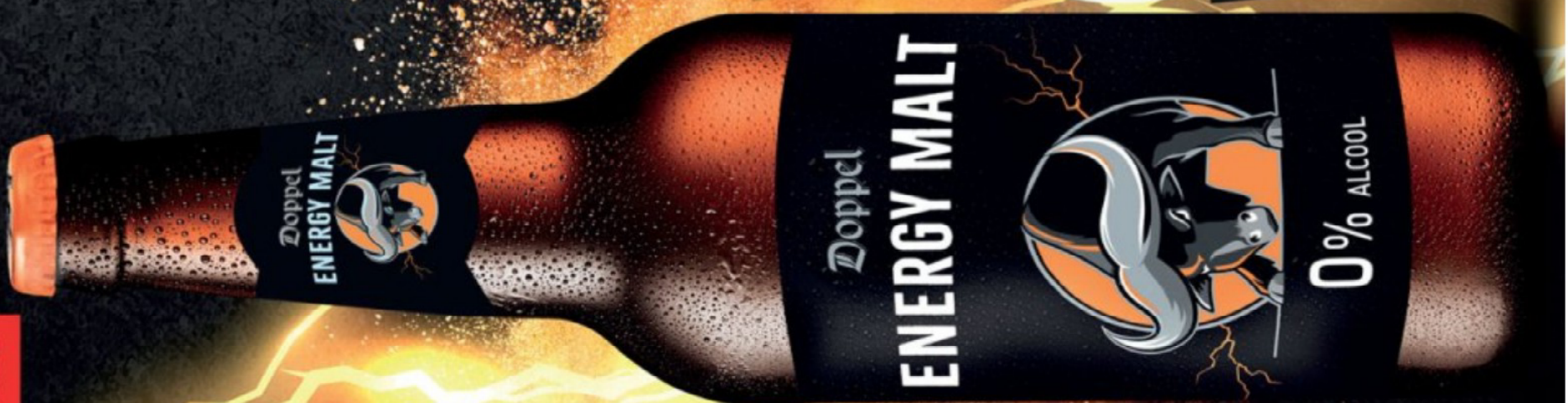


500
FCFA*

BOUTEILLE

33cl

NOUVEAU



BOISSON INTERDITE AUX MINORS